

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 25 juin 2026
Date d'affichage 25 juin 2026

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 27
votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20260701-CM2607-DEL21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

LE PREMIER JUILLET à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Étaient présents : M. Didier REVEAU ; Mme Sylvie SEQUEIRA ; M. Éric PAPILLON ; Mme Sophie DOLLON ; M. Laurent PHILIBERT ; Mme Céline PELLETIER ; M. Thierry RENVOIZÉ ; M. Jean de FONTANGES ; Mme Sylvie LEMOINE ; M. Emmanuel BOIS ; M. Franck POTAUFEUX ; M. Éric VAUJOIE ; M. Dominique MORANCÉ ; M. Lionel COURTEMANCHE ; M. Michaël LEBLANC ; Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ; Mme Stéphanie BRAULT ; Mme Caroline LALOIT ; M. Christophe BISI ; Mme Audrey MAMONTEIL ; Mme Christelle POURCEAU ; Mme Caroline LERAT ; M. Matthieu LEDUC ; Mme Julie BIBARD ; Mme Aurélia PARISOT ; M. Sébastien PELLERIN ; M. Alexis GITS.

Excusée :

Mme Olivia GUEUGNOT (Pouvoir donné à M. Éric PAPILLON)

Mme Angélique GOURAUD (Pouvoir donné à M. Alexis GITS)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

Mme Stéphanie BRAULT a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE VICTOR HUGO

Le Conseil municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

Vu le rapport du Maire.

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil municipal de fixer la dénomination des équipements communaux.

CONSIDÉRANT qu'une concertation menée avec l'équipe éducative a conduit à proposer de renommer l'école maternelle Victor Hugo en « École maternelle **Louise du PIERRY** ».

CONSIDÉRANT que cette nouvelle dénomination permet de distinguer clairement l'école maternelle de l'école élémentaire Victor Hugo tout en rendant hommage à Louise du PIERRY, astronome et chimiste née à La Ferté-Bernard.

Après avoir délibéré ;

- **APPROUVE** le changement de dénomination de l'école maternelle Victor Hugo en « École maternelle **Louise du PIERRY** » à compter du 1^{er} septembre 2026.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à réaliser l'ensemble des démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Stéphanie BRAULT



Le Maire

Didier REVEAU



Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée.